
25H FUN AND RACE 2027
Fun
Race
PARIS
20
28/29 AOUT · CIRCUIT DU RKC

sens

25 Heures Fun and Race

20ème édition !

Les 28 et 29 août 2027

2 690 euros TTC (2 à 10 pilotes)

Sodi 390 cc
1 h 30 d'essais

24 heures de course

Sans restauration

REGLEMENT GENERAL – ORGANISATION

Lecture obligatoire et impérative par tous les pilotes. *Tout concurrent qui prend le départ de cette endurance doit souscrire sans réserve aucune au présent règlement.*

Fun and Race organise sur la piste de 1200 mètres du Racing Kart de Cormeilles située à Cormeilles-en-Vexin les 28 et 29 août 2026, une manifestation privée, non officielle, dénommée les **24 HEURES FUN AND RACE,** réservée aux membres du club Fun and Race ou du club RKC.

Cette course se voulant être la plus équitable possible, une mise à niveau autour d'un poids minimum sera effectuée et un temps de roulage homogène pour chaque pilote dans l'équipe. Pour chaque passage dans les stands, une durée minimum sera également demandée.

I - PARTICIPANTS

A - CONCURRENTS

Le nombre maximum d'équipages participant à cet événement est fixé à 48.

Chaque équipe devra être composée **de 2 à 10 pilotes**.

Les pilotes devront être âgés au minimum de 15 ans révolu et une autorisation parentale est exigée pour les mineurs, sauf accord du circuit sur critère bien précis (appartenance au groupe Objectif 24).

Attention : cette épreuve est réservée aux personnes aptes physiquement et médicalement à la pratique du kart de loisir.

Chaque équipage désignera un Team Manager - seul interlocuteur auprès de l'organisation du R.K.C et de Fun and Race.

Afin d'établir un classement homogène sur l'épreuve, **nous effectuerons une pesée individuelle des pilotes en caleçon/T-shirt.** Cette pesée déterminera le lest par pilote à embarquer et sera noté sur votre bracelet de pilote. Le poids minimum est de 85 kg.

Un temps de roulage minimum par pilote est obligatoire. Ce temps de roulage varie en fonction du nombre de pilotes dans l'équipe.
- 2h00 de roulage minimum par pilote pour une équipe de 10 pilotes
- 2h30 de roulage minimum par pilote pour une équipe de 8 ou 9 pilotes
- 3h00 de roulage minimum par pilote pour une équipe de 7 pilotes
- 3h30 de roulage minimum par pilote pour une équipe de 6 pilotes
- 4h00 de roulage minimum par pilote pour une équipe de 5 pilotes
- 5h00 de roulage minimum par pilote pour une équipe de 4 pilotes
- 6h30 de roulage minimum par pilote pour une équipe de 3 pilotes
- 10h de roulage minimum par pilote pour une équipe de 2 pilotes

Ce temps de roulage sera recensé par un membre de l'organisation du RKC par le biais de badge porté par chaque pilote et calculé tout le long de l'épreuve. **Aucune tolérance ne sera acceptée pour le non-respect de ces temps minimum de roulage par pilote** sauf cas de force majeur apprécié et accepté par le directeur de course.

En cas de non-respect de ce point du règlement :
- Une pénalité de 1 tour sera affectée à l'équipe dès la 1ère minute manquante à ce temps de roulage et ceci pour chacun de ces pilotes.
- Puis 1 tour supplémentaire de pénalité par tranche de 5 minutes (par pilote) entre 5 et 10 minutes manquantes, entre 10 et 15 minutes, etc..)
- **Tout changement de bracelet volontaire verra l'équipe du pilote concerné sanctionnée de 30 tours de pénalités.**

Nouveauté 2027 : une 3ème catégorie est créée, juste pour cette année 20ème anniversaire, la catégorie LES ANCIENS.
Nous autons toujours les 2 autres catégories pour cette 24 h : FUN et RACE.
A l'issue de la course, lors de la proclamation des résultats, 3 podiums seront établis.
Les critères d'inscription pour prétendre aux catégories FUN et RACE seront à la discrétion de l'organisateur et ceci jusqu'au matin même de la course à l'issue des essais qualificatifs, selon la composition des équipes. Pour la catégorie LES ANCIENS, il faudra qu'il y ai au moins 1 pilote qui ai participé à un évènement FUN AND RACE entre 2008 et 2016.

B - ENGAGEMENTS

L'engagement par équipe **est de 2 690 euros et comprend** :
* la mise à disposition du **circuit** et de ses **infrastructures**,
* **l'assistance technique et sportive**,
* la mise à disposition d'un **kart 4T 390cc et du carburant nécessaire**,
* le prêt d'**équipement** comprenant 2 casques, 2 combinaisons pluie ou 2 combinaisons tissu *(les chaussures, gants et minerve sont recommandés)*
* **l'Assurance Individuelle Accident** de tous les pilotes

Les frais de restauration et d'hébergement restent à la charge de l'équipe.

Les autres frais type restauration et hébergement restent à la charge de l'équipe.

C - LOTS

Avec une valeur totale de plus de 4 300 euros, plusieurs lots exceptionnels seront attribués sur l'épreuve :

– **Pour les vainqueurs de l'épreuve au scratch**
l'engagement d'une équipe aux 24 h karting Fun and Race au RKC
(Août/Septembre 2028)

MAJ le 26/11/2026

- **Pour les vainqueurs de l'épreuve en catégorie Fun**
  l'engagement d'une équipe pour les 6 h du RKC de novembre 2027
- **Pour chacun des pilotes deuxième et troisièmes de l'épreuve dans les catégories FUN et RACE,**
  un bon cadeau d'une valeur de 50 euros valable sur les courses Fun and Race. Lots surprise pour la catégorie **LES ANCIENS**.

D - EQUIPEMENT

Il est recommandé aux pilotes de se munir de chaussures montantes (type basket), de gants et de vêtements chauds pour la nuit du samedi au dimanche.

II - MATERIEL & ASSISTANCE TECHNIQUE

A - KARTS MIS A DISPOSITION

Le R.K.C. met à disposition de l'ensemble des équipes un matériel mono-moteur 4T de 390cc.
Les performances de tous les karts sont déclarées identiques par le constructeur ; aucune réclamation n'est prise en compte concernant le rendement particulier d'un kart.

Les réglages des karts étant tous identiques, aucune modification de quelque nature que ce soit n'est autorisée sous peine d'exclusion immédiate et définitive de l'équipe sans remboursement des droits d'engagement.

Essais :
Les essais sont réalisés avec le kart tiré au sort le matin lors de l'accueil.
Pas de changement de kart pendant les essais.

Course : **Quick change pour la catégorie RACE, 4 kart joker pour la catégorie FUN et LES ANCIENS**

Lors de votre fin de relais, **pour la catégorie RACE attribution d'une couleur lors de l'entrée aux stands** (2 couleurs, 2 karts possibles). Si le kart a déjà été utilisé par l'équipe, alors l'équipe devra prendre le kart à droite du kart initialement tiré au sort.

Pour la catégorie RACE : durée des relais : 10' minimum - 60' maximum.
Pour la catégorie FUN, durée des relais non règlementés, sauf le 1er relais qui devrait faire 10' minimum - 45' maximum.

Le temps de roulage commence à la sortie des stands (OUT) et termine à l'entrée des stands (IN).

28 passages aux stands obligatoires pour la catégorie **RACE**.
33 passages aux stands obligatoires pour la catégorie **FUN et LES ANCIENS**.

Pénalité pour DUREE de relais non respecté pour la catégorie RACE

Relais entre 00:09.00 et 00:09.59	Pénalité +20'' + le temps non respecté
Relais entre 00.08.00 et 00:08.59	Pénalité 2 tours
Relais inférieur à 00:07.59	Pénalité 3 tours
Relais entre 1:00.01 et 1:01.00	Pénalité +20'' + le temps non respecté
Relais entre 1:01.01 et 1:02.00	Pénalité 2 tours
Relais supérieur à 1:02.01	Pénalité 3 tours

B - PNEUMATIQUES

Chaque équipe dispose d'un train de pneus neufs slick. Les pneus pluie ne sont pas autorisés.
Celui-ci est monté sur le kart avant le départ. Les pressions de gonflage sont réalisées au départ par l'organisateur mais peuvent être vérifiées par notre équipe de mécanicien.

C - MOTEURS

Aucune intervention sur les moteurs (carburateurs et embrayages inclus) n'est autorisée durant l'ensemble de l'épreuve. **Seuls, les techniciens du RKC sont habilités à procéder à une réparation ou un éventuel réglage.**

A LA PREMIERE INTERVENTION CONSTATEE :

L'EQUIPE EST IMMEDIATEMENT EXCLUE DE L'EPREUVE,
Sans aucun remboursement possible de son inscription.

D - REPARATION

Les Mécaniciens du Racing Kart de Cormeilles sont les seules personnes habilitées à intervenir techniquement sur les karts mis à disposition.

Pendant une réparation, seul le **pilote en course** doit se trouver à l'Assistance Officielle. Il ne sera accordé aucun crédit de temps suite à une panne mécanique.

Nota : le Team Manager est également autorisé à venir se renseigner sur la nature de la panne mais ne peut rester auprès de son pilote.

E - ASSISTANCE SUR LE CIRCUIT

L'accès au circuit est uniquement accessible aux pilotes en roulage et à l'organisation.
En cas de panne sur la piste, le pilote a l'obligation de ranger son kart hors trajectoire et de rester auprès de celui-ci.
Seule l'Assistance Officielle est autorisée à dépanner ou récupérer un kart immobilisé.

III - <u>LA COURSE</u>

La course de déroulera dans le sens normal de la piste. Pendant toute la durée de la course, le classement est transmis sur les écrans dans les stands et à la tour panoramique mais également en live sur le site internet de Fun and Race ou du RKC**. *La participation aux briefings et essais libres est obligatoire pour tous les pilotes.***
Des pénalités sont infligées aux pilotes pris en infraction avec les règles de sécurité précisées durant les briefings.

A - CLASSEMENT

L'épreuve dure 24 heures sans interruption, sauf circonstances exceptionnelles.
L'équipage vainqueur est celui qui a accompli le plus grand nombre de tours pendant les 24 heures et franchi la ligne d'arrivée.

B - ESSAIS LIBRES et QUALIFICATIFS

Les essais libres et qualificatifs ont lieu en une seule séance et durent 90 minutes. Ces essais sont obligatoires pour l'ensemble des pilotes engagés (sauf exception). Ces essais détermineront la grille de départ de la course d'endurance.

C - PROCEDURE DE DEPART

Le départ sera de type le Mans.

D - PENALITES

Dans les stands

Non-respect entrée/sortie stands	+10''
Vitesse excessive stands	+10'' à DT
Bloquer la voie stands	Avertissement à +10''
Non-respect fermeture stands	+30''

En piste

Limite de piste x1	Signe préventif
Limite de piste x2	Avertissement
Limite de piste x3 et +	+10''
Virage/piste coupé	+10''
Défaut de maitrise/sur-pilotage	Signe préventif à +10''
Non-respect procédure départ	+10''
Zigzag, fermer la porte	+10'' / 1 place
Conduite anti-sportive	Signe préventif à +10''
Comportement anti-sportif	Avertissement à DT
Contact Signe préventif à	+30''
Non-respect des drapeaux	+30'' à DT
Non-respect des feux lumineux	+30'' à DT

E - PANNEAUTAGE / RELAIS / ARRET AU STAND

Chaque équipe dispose d'un panneau avec son numéro de course. Il est conseillé d'apporter un panneau supplémentaire pour la transmission d'information à son pilote (Position…)

Relais : **28 passages au stand minimum pour la catégorie RACE**
33 passages au stand minimum pour la catégorie FUN et LES ANCIENS

Lors de ces entrées aux stands le changement de pilote n'est pas obligatoire. Ces changements doivent s'effectuer devant le stand de l'équipe et en aucun cas au niveau de l'assistance technique ou de l'aire de ravitaillement. Tout manquement à cette règle entraînera le déclassement de l'épreuve.

Pour chaque passage dans les stands, une durée minimum sera demandée. Ce temps devra être **au minimum de 3 min** et sera à réaliser **entre le cône matérialisant l'entrée des stands mécanique et le cône de sortie des stands**. Durant ce temps, vous aurez le droit de vous arrêter à votre stand, de changer de pilote. Chaque équipage aura la responsabilité de gérer son temps dans les stands. Il est recommandé pour chaque équipe de se munir d'un chronomètre pour contrôler ce temps minimum à réaliser dans les stands.

En cas de non-respect du temps minimum de passage des stands, les pénalités suivantes seront appliquées :

Essais chronométrés

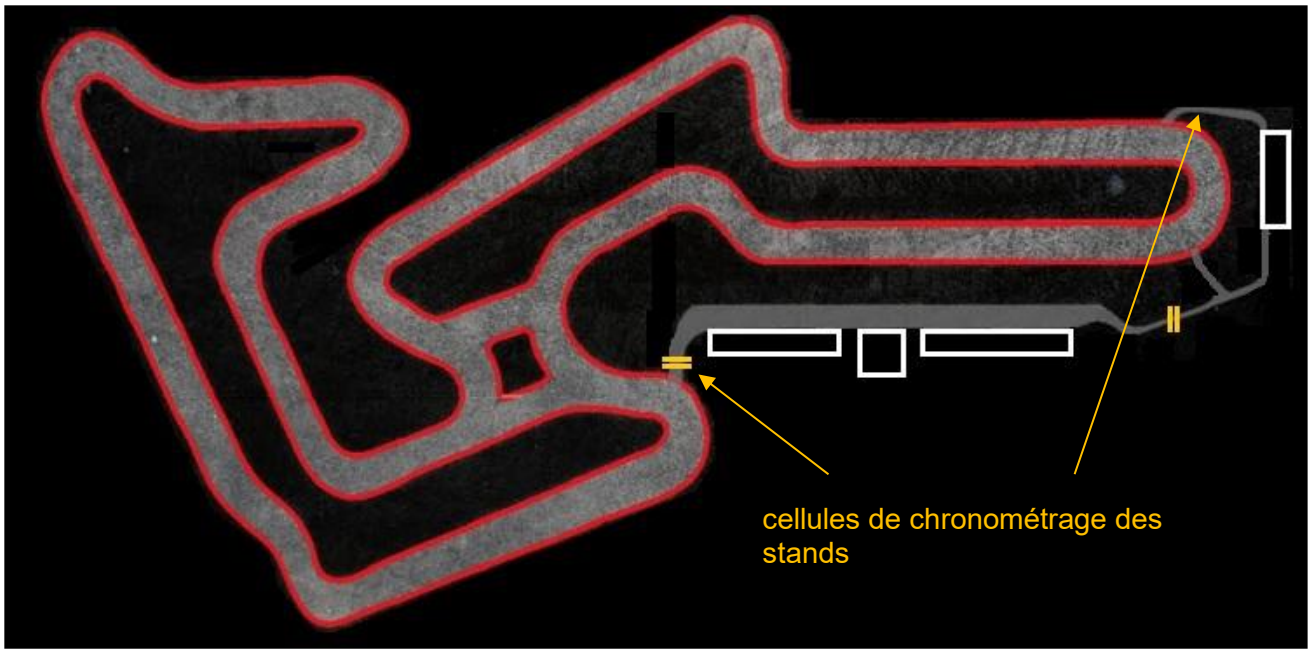
Passage compris entre 2:25.00 et 2:29.99	Annulation du meilleur tour de l'équipe
Passage compris entre 2:20.00 et 2:24.99	Annulation des 3 meilleurs tours de l'équipe
Passage inférieur à 2:20.00	Annulation des 5 meilleurs tours de l'équipe + 1 DT

Course

Passage entre 2:25.00 et 2:29.99	Pénalité 20'' + le temps manquant du passage
Passage entre 2:20.00 et 2:24.99	Pénalité 1 tour
Passage inférieur à 2:20.00	Pénalité 2 tours

Fermeture des stands : 30 dernières minutes

Les pénalités sont générées automatiquement par le logiciel de chronométrage, et ne peuvent en aucun cas être contestées.



F - RAVITAILLEMENT

L'autonomie des karts est d'environ 2h00.
Les ravitaillements sont assurés exclusivement par l'organisation à l'entrée des stands. Aucun changement de pilote ne peut s'effectuer dans la zone de ravitaillement. Savoir s'arrêter au moment opportun participe à la bonne gestion de la course.

G - ARRET IMPREVU DE L'EPREUVE

Pour une raison ou une autre (conditions météo trop difficiles, accident, décision du Directeur de Course, etc…), l'organisateur peut décider d'arrêter ou neutraliser la course.

Dans ce cas, le PACE CAR intervient sur le circuit et chaque pilote en course doit alors FIGER SA POSITION derrière le PACE CAR qui continue de rouler lentement le temps jugé nécessaire par le Directeur de Course.

Tout dépassement pendant cette période entraîne les pénalités prévues. L'arrêt au stand est autorisé. La course reprend son rythme initial dès que le PACE CAR s'efface de la piste.

Quel que soit le temps de l'intervention, la durée de la course reste maintenue à 24 heures, interruption comprise.

MAJ le 26/11/2026

IV - SECURITE

A - DISCIPLINE DE COURSE

Le fair-play et la convivialité des pilotes doivent rester les éléments essentiels de cet événement.

Les résultats et l'esprit de compétition ne doivent pas faire oublier ces premières valeurs tant sur la piste que sur l'ensemble de l'évènement.

Trois notions essentielles doivent rester dans l'esprit des participants :

1 Le respect envers les autres pilotes :

C'est une course loisir, des erreurs peuvent être commises.
Le pilote est responsable de son matériel et à ce titre de ses actes : il doit rester maître de son véhicule.
Tout comportement antisportif (changement de ligne ou fermer les portes) sera sanctionné.

2 Respect envers le staff :

Toute l'équipe du RKC fera son maximum pour que la réussite de cet évènement soit totale.
Le Directeur de course est seul apte à juger des faits de course et à ce titre appliquer des sanctions.
Il s'appuie sur une équipe de commissaires de pistes, et la vidéo-surveillance totale du circuit.
L'accès aux caméras de surveillance de la piste est exclusivement réservé au Directeur de course, les Team Manager n'y ont accès que sur convocation du Directeur de course.

Les arbitres de l'événement sont les commissaires de piste : leur intégrité ne peut être mise en doute.

Il faut toujours intégrer le fait qu'un arbitre peut se tromper ou ne pas voir un fait de course.

Afin d'éviter tout litige, chaque pilote doit faire attention à ne pas se mettre en situation litigieuse, ou de mauvaise interprétation.

3 Respect envers la mécanique :

La gestion de la mécanique est un point essentiel de la réussite de votre course.

Les meilleures équipes sont non seulement les plus rapides, mais surtout celles qui savent ménager leur kart : les écarts de temps au tour peuvent être très importants en fonction de l'usure du kart (pneumatiques, embrayage…).

Un incident mécanique fait partie d'une course de sport mécanique : il faut l'accepter.

Dans cet esprit, le Team Manager a un rôle primordial dans la gestion de son équipe : il reste le responsable du comportement de ses pilotes, mais également de celui de ses accompagnateurs.

B - PENALITES

La sécurité en piste ou dans les stands est le facteur essentiel de la réussite de l'événement.

Pendant toute la durée de l'épreuve, toutes les fautes commises par les concurrents tant sur la piste (accrochages, non-respect des drapeaux,) qu'en dehors (vitesse excessive dans les stands, mauvais comportement,) sont immédiatement sanctionnées par les commissaires de piste du RKC.

Essais :
Une équipe pénalisée est prévenue par la présentation en piste du panneau **PENALTY** accompagné du numéro du kart concerné. Le pilote devra réaliser un DRIVE THROUGH

Course :

Tout changement de bracelet volontaire verra l'équipe sanctionnée de 30 tours de pénalités.

C - ACCES AUX STANDS

L'accès aux stands est interdit aux personnes n'ayant pas 12 ans révolus ainsi qu'aux animaux.

La consommation par les pilotes, accompagnateurs ou autres, de boissons alcoolisées dans l'enceinte des stands est formellement INTERDITE et peut entraîner l'exclusion définitive de l'équipe.

D - DRAPEAUX

Les drapeaux essentiels à connaître sont :

Le drapeau jaune agité ou Feu Clignotant
Il signale un incident en piste (concurrent en tête-à-queue ou en difficulté) : il faut ralentir, lever la main pour passer l'information aux concurrents suivants, et il est strictement interdit de dépasser un autre concurrent entre le drapeau agité et l'obstacle concerné.

Le drapeau rouge
Accident grave sur la piste / Intempéries : arrêt immédiat de la course.

Le drapeau noir et blanc (accompagné du numéro de kart)
Avertissement : attention vous êtes sous surveillance pour un fait de course : il n'y a pas de sanction sauf en cas de récidive.

Le drapeau noir à rond orange (accompagné du numéro de kart)
Le pilote concerné doit se rendre immédiatement à l'espace mécanique car les commissaires de piste ont décelé un problème mécanique sur le kart (crevaison, bruit anormal).

E - RECLAMATIONS SPORTIVES

Les éventuelles sanctions (pénalités, déclassement, exclusion, …) prises à l'encontre d'une équipe par la direction de l'épreuve assistée des commissaires sont appliquées sans recours possible. En cas de litige, seule la direction de l'épreuve est compétente pour en assumer l'arbitrage.

V - MODIFICATIONS

Fun and Race et le Racing Kart de Cormeilles se réservent le droit d'apporter, à tout moment, toutes modifications au présent règlement. Dans ce cas, les modifications sont portées à la connaissance des engagés dès que possible et ne peuvent être contestées.

VI - INFOS, HORAIRES et ACTIVITES

Course de 24 heures KARTING

Samedi 28 août 2027

8h00 : Accueil des équipes, petit déjeuner, Pointage des équipes dans la tour

8h30 : Pesée des pilotes et remise des badges

9h30 : Briefing concernant la course de karting

11h00 : Début des essais libres et chronométrés : 1 heure 30 par équipe

13h30 : Départ de la course de 25h

Dimanche 29 août 2027

Arrivée à 14H30

14h45 : Podium et remise de trophée

24h FunandRace



FICHE INSCRIPTION 24 heures Fun and Race – 28 et 29 août 2027

NOM EQUIPE : ……

Nom du MANAGER d'équipe : ……Prénom : ……

Tel : ……Portable : ……

Mail : ……

Informations sur TOUS les pilotes de l'équipe (non obligatoire à l'inscription de l'équipe, à renseigner 15 jours avant l'épreuve) :

NOM	PRENOM	EMAIL	
……	……	……	……
……	……	……	……
……	……	……	……
……	……	……	……
……	……	……	……
……	……	……	……

Pour tout renseignement, contacter Renaud au 06 79 53 51 45 ou contact@funandrace.com

MAJ le 26/11/2026

Pour régulariser l'inscription de votre équipe et afin de préparer cet événement dans les meilleures conditions, vous devez impérativement nous retourner les éléments suivants :

- Un virement d'acompte de 1 000 euros,
- **le solde de 1 690 euro avant le 1er août 2027** par virement bancaire
- le nombre définitif des pilotes composant votre équipage
- L'autorisation des parents pour les pilotes mineurs
- Le nom de votre équipage et le nom de votre team manager

Sans réception de l'intégralité de ces pièces et renseignements, Fun and Race et le Racing Kart de Cormeilles se réserve le droit d'annuler l'engagement de l'équipe concerné

Pour un virement bancaire, merci de bien mentionné le NOM DE L'EQUIPE ou le nom du TEAM MANAGER.

Crédit Mutuel

RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise	Domiciliation
10278	**07910**	**00020862001**	**92**	**EUR**	**CCM CAGNES - SAINT LAURENT**

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account Number)							BIC (Bank Identifier Code)
FR76	**1027**	**8079**	**1000**	**0208**	**6200**	**192**	**CMCIFR2A**

Domiciliation
CCM CAGNES - SAINT LAURENT
73 AVENUE DU GENERAL LECLERC
06700 ST LAURENT DU VAR
04 93 19 37 64

Titulaire du compte (Account Owner)
FUN AND RACE
195 BOULEVARD LOUIS ROUX
06700 ST LAURENT DU VAR

Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.

PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVE